



## ***Synthèse Débat Environnement***

***Nice - 30 janvier 2007***

***Ségosphère 06***

Ce débat, organisé par la section Ségosphère des Alpes-Maritimes, s'articule autour du thème de l'environnement et du développement durable. Une trentaine de personnes ont assisté à ces échanges : les animateurs Ségosphère, des membres du MJS 06, des responsables de SOS Racisme, des étudiants et des lycéens.

Le lendemain de ce débat, Ségolène ROYAL confirme son engagement pour l'environnement en signant le pacte écologique de Nicolas HULOT.

Le projet socialiste apporte déjà des indices sur « ce qui va changer pour l'environnement » et les idées provenant des débats participatifs permettront de proposer des solutions afin de faire de la France le pays de l'excellence environnementale.

L'environnement est au centre de la campagne présidentielle, d'où l'importance de ce pacte écologique.

L'idée du vice-premier ministre chargé de l'environnement ouvre le débat. Les avis sont contrastés. Certains pensent que ce poste est indispensable, d'autres sont plus réservés. En effet, la question du poste de vice-premier ministre a permis d'imposer ce thème fort dans la campagne. La question n'est donc pas de savoir s'il faut créer un tel poste, mais plutôt de quelle manière nous pouvons impulser quelque chose dans le domaine environnemental. Tout le monde s'accorde à dire que cette question de l'environnement est fondamentale. Il s'agit bel et bien d'une question transversale, inhérente à tous les ministères. Ce vice-premier

ministre chargé de l'environnement permettrait d'harmoniser les autres ministères, cependant un ministère en charge de l'environnement existant déjà, ne faudrait-il donc pas renforcer son pouvoir et développer une volonté politique de l'écologie ? Il faut noter, malgré tout, que l'environnement apparaît aux yeux de certains comme n'étant pas un problème majeur, comparé au chômage, au logement ou à l'éducation. La question environnementale est pourtant sous-entendue dans chaque décision qui est prise. Il faut donc faire évoluer les mentalités à l'égard de ce problème et lui donner une nouvelle dimension. L'environnement s'est dégradé et l'idée d'une insécurité alimentaire, et donc d'un danger pour l'être humain, a surgi. Il faut donc impulser une dynamique au niveau national, européen, et enfin mondial. Cela va de pair avec la question de l'énergie en général (avec un pôle européen de l'énergie mieux géré), et de l'énergie nucléaire en particulier. Il faut donc développer les énergies renouvelables et les participants de ce débat sont tous d'accord sur le fait que ces énergies propres ne sont pas suffisamment utilisées, comme le solaire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou l'énergie éolienne, contrairement à certains de nos voisins européens. Au niveau mondial, le fait que le protocole de Kyoto n'ait pas été ratifié par tous les pays est un problème majeur et implique un ralentissement de la cause environnementale à un niveau global.

Par conséquent, la question environnementale implique d'autres facteurs. Le retard pris dans ce domaine s'explique par le fait que ce problème a souvent été considéré comme un frein pour l'économie. Cette prise de conscience, qui se développe de plus en plus, doit donc être beaucoup plus importante et l'État français doit donc à la fois imposer des lois pour réglementer la situation mais également proposer des mesures incitatives afin de motiver chaque citoyen dans sa démarche écologique. L'action individuelle est très importante. Il faut agir localement, individuellement, pour que cela devienne collectif.

L'environnement est une question globale, qui relève du social, et est donc « naturellement » de la gauche. Il faut désormais dépasser le cadre de la sensibilisation qui, au final, a peu d'incidence. Il s'agit également un problème culturel, d'un problème d'éducation de fond et, par conséquent, il faut faire changer les mentalités. Les nouvelles générations semblent plus sensibilisées à la question environnementale. Bien qu'un discours alarmiste ne serve à rien, il ne faut pas nier la réalité. C'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu. Il faut donc dégager des solutions techniques pour atteindre progressivement un idéal écologique. L'État français doit donc imposer des règles afin de réduire l'impact négatif de l'être humain

sur les ressources naturelles. Les entreprises n'ont qu'une vision à court terme, polarisées par le profit et la rentabilité, alors qu'elles devraient avoir une vision à long terme, en se concentrant sur la préservation de l'environnement. Il faut donc légiférer face à ces véritables risques pour l'humanité tout entière. Le réchauffement de la planète et les pénuries d'eau sont les exemples les plus flagrants des dérèglements climatiques et de la conséquence d'une mauvaise gestion de notre capital naturel. Des actions concrètes doivent être mises en place urgemment. Le paradoxe est que nous sommes de plus en plus conscients de cette dégradation environnementale, cependant nous privilégions notre qualité de vie.

Tout au long de ce débat, les participants ont avancé des propositions nouvelles ou ont développé des principes déjà existants. Le rôle de l'État français est primordial en ce qui concerne la protection de l'environnement. Les intervenants sont d'accord sur le fait que chaque citoyen doit faire preuve de civisme. De ce fait, l'État doit à la fois inciter les particuliers à développer les énergies renouvelables, mais également sanctionner les personnes qui ne respectent pas l'environnement. Afin de motiver, et d'exhorter, les citoyens à adopter une attitude écologique, il faut multiplier les subventions, comme pour l'installation de panneaux solaires ou la mise en place d'éoliennes. Ces subventions existent déjà, cependant des inégalités existent entre les régions, et les aides ne sont pas suffisantes et l'apport individuel est encore trop important. On remarque également que les procédures à suivre pour mettre en œuvre les énergies renouvelables sont encore longues et coûteuses et les particuliers souhaitant bénéficier de telles installations se trouvent souvent confrontés à des lenteurs administratives, voire parfois à des oppositions. Pour les citoyens, et les entreprises, participant à cette dynamique environnementale, leurs efforts notables seront ainsi récompensés.

Tout le monde s'accorde à dire qu'une intervention forte de l'État au niveau fiscal est inévitable. Puisque les gens qui ne respectent pas ces engagements écologiques préfèrent payer des amendes et polluer, il faut imposer des mesures drastiques afin de faire changer d'avis, et de comportement surtout, les plus récalcitrants. Au cours de ce débat, le principe du « pollueur payeur » a fait l'unanimité. Cependant, comment mettre en place de telles mesures ? Il faut tout d'abord augmenter les taxes et les sanctions pénales, d'un point de vue national, européen, voire mondial pour les pays ne respectant pas les normes environnementales (les États-Unis en tête). Il a même été avancé l'idée d'un « impôt de solidarité » pour l'environnement. Autre suggestion : pourquoi ne pas sanctionner les

entreprises en les contraignant à organiser des campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement ? Un intervenant propose de créer un organisme pour réinvestir pour l'environnement les fonds ainsi récoltés, et par conséquent réglementer cet impôt environnemental. Néanmoins, il apparaît également difficile de cibler des responsables dans les arcanes d'une multinationale. Outre l'outil fiscal, il faut également mettre en place une politique de transports et ainsi favoriser le co-voiturage et l'utilisation des transports en commun, afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Investir dans la recherche permettra aussi de trouver des alternatives et de proposer des solutions environnementales.

L'environnement est la pierre angulaire de cette campagne. C'est un sujet crucial pour les générations futures. Si rien ne change, dans les décennies à venir, les conséquences seront de plus en plus graves, et malheureusement cela a déjà commencé. L'environnement est un thème fondamentalement socialiste et de gauche. Il faut donc mener une politique environnementale solide. Comme le rappelle Ségolène ROYAL, 500 000 à un million d'emplois pourraient être générés grâce à une politique forte en matière d'environnement. Cependant, ce problème dépasse tous les clivages politiques. La destruction de l'environnement est une « menace commune ». Ce sont les solutions qui sont différentes. En fin de compte, une question essentielle se pose : l'échéance du quinquennat ne permet pas de mener une politique à long terme. Par conséquent, c'est une « entente commune » qu'il faut mettre en place. Le pacte écologique peut formaliser une telle alliance. L'avenir du pays passe par la protection de l'environnement. Et c'est un des paris de Ségolène ROYAL...

